



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Du lycée Henri Moissan à Meaux

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

INSCRIPTION EN SECONDE

Les dossiers d'inscription seront transmis par les collèges de secteur à l'issue des résultats d'affectation.

Les dossiers pour les élèves, hors collège de secteur seront à retirer avec votre résultat d'affectation auprès de nos services le mercredi 26 juin de 14h00 à 18h30.

Jeudi 27 juin 8h30 à 12h00	Henri IV / Parc Frot
Jeudi 27 juin 14h00 à 17h30	Henri Dunant / Champivert
Vendredi 28 juin 8h30 à 12h00	Camille Saint Saëns / Collèges hors secteur

Pièces à préparer pour la constitution du dossier en Seconde

1.	<u>OBLIGATOIRE : Une photo d'identité récente pour la carte d'accès à l'établissement marquée du nom et prénom de l'élève au dos.</u>	
2.	La photocopie de la pièce d'identité de l'élève recto et verso	
3.	La photocopie du livret de famille, ou le cas échéant, l'extrait de naissance de l'élève et une copie de la pièce d'identité de chacun des responsables légaux	
4.	En cas de séparation des parents, la photocopie de l'extrait du jugement précisant la garde des enfants	
5.	La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des responsables légaux	
6.	La photocopie de l'EXEAT (certificat de radiation) fournit par l'établissement d'origine	
7.	La photocopie du dernier bulletin de notes de l'élève	
8.	Un RIB (relevé d'identité bancaire) en cas de remboursement ou pour le paiement de la bourse nationale	
9.	L'attestation de restauration scolaire pour les demi-pensionnaires (fournie par la CAF ou à télécharger sur le site CALCULETTE EQUI TABLES QUOTIENT FAMILIAL CANTINES LYCEES)	
10.	Pour les élèves de plus de 16 ans : La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée de défense et citoyenneté si elle est effectuée	